

Canicules 2026 : Investir dans le médico-social, c'est sauver des vies et éviter l'embolie de l'hôpital

Alors que la France a connu trois épisodes caniculaires extrêmes en 2026, l'AD-PA tire la sonnette d'alarme : le sous-financement chronique du médico-social a coûté des vies qui auraient pu être sauvées. Pourtant, la CNSA vient de rappeler, dans sa note au Premier ministre en vue du PLFSS 2027, que financer le médico-social, c'est éviter des dépenses sanitaires bien plus lourdes demain.

Face à l'urgence climatique et démographique, il est temps de raisonner autrement : préventivement, solidairement, et avec ambition.

Les trois vagues de canicule qui ont frappé la France en 2026 ont révélé, une fois de plus, la fragilité de notre système d'accompagnement des personnes âgées vulnérables.

Malgré les alertes répétées de l'AD-PA, les moyens humains et financiers alloués au secteur du Grand Âge restent insuffisants, avec des conséquences dramatiques :

- Des centaines de décès évitables parmi les personnes âgées isolées ou mal accompagnées
- Des hospitalisations en urgence pour déshydratation, coups de chaleur ou aggravation de pathologies chroniques
- Des services à domicile saturés, incapables de répondre à la hausse brutale des besoins
- Des établissements en tension, faute de personnels et de bâtiments adaptés

Pourtant, des vies perdues auraient pu être évitées, des hospitalisations d'urgence auraient pu être évitées et l'impact de ces épisodes caniculaires aurait pu être atténué. Comment ? En investissant massivement dans le médico-social.

Dans sa note adressée au Premier ministre au début du mois, la CNSA souligne avec force qu'« Investir aujourd'hui dans l'autonomie, c'est éviter demain des coûts humains et financiers bien plus importants pour la collectivité. ». L'AD-PA partage cette analyse.

Concrètement, cela signifie :

- Financer le médico-social pour éviter les dépenses sanitaires : Chaque euro investi dans l'accompagnement à domicile et en établissement pour personnes âgées, la prévention ou la modernisation des établissements permet d'éviter des hospitalisations, des prises en charge d'urgence plus coûteuses encore. À titre d'exemple, une personne âgée bien suivie à domicile par une équipe polyvalente (aide + soins) a bien moins de risques d'être hospitalisée en période de canicule.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

- Financer le médico-social pour éviter d'emboliser le sanitaire :
Les services d'urgence et les hôpitaux ont été submergés lors des épisodes caniculaires. Pourtant, la plupart des admissions évitables étaient liées à un manque d'anticipation, à une obsolescence du bâti et à un manque d'accompagnement de proximité en amont. La CNSA rappelle que 600 000 professionnels devront être recrutés d'ici 2030 dans le secteur.
- Financer le médico-social pour sensibiliser les personnes victimes d'isolement social :
La prévention passe par l'information, l'accompagnement et l'autonomisation. Sensibiliser les personnes âgées aux gestes de prévention (hydratation, climatisation, surveillance), former les aidants et les professionnels à la détection des signes d'alerte, développer des solutions d'habitat inclusif (résidences autonomie, habitats partagés) pour briser l'isolement. C'est tout l'enjeu du « pouvoir d'agir » des personnes âgées vulnérables, que la CNSA et l'AD-PA placent au cœur de leur stratégie.

Pour l'ensemble de ces raisons, et en phase avec les préconisations de la CNSA, l'AD-PA appelle le Gouvernement et les Parlementaires à réévaluer significativement les financements dédiés à la Branche autonomie en 2027 pour améliorer le quotidien des personnes âgées et faire face aux crises sanitaires qui sont malheureusement devant nous.

Dans cette attente, l'AD-PA sait que l'été 2026 sera long et appelle les pouvoirs publics à ne pas baisser leur vigilance en anticipant les modalités de financement des saisonniers estivaux en établissement et dans les services à domicile ; ainsi qu'en assurant de la livraison la plus rapide de climatiseurs mobiles.

2/2

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur :
LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)